



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 2 juillet 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Philippe DUCROCQ
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL

### **Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Mises en compatibilité des PLU de Libercourt, Carvin et du PLUi du SIVOM de Coucelles-les-Lens pour aire d'accueil des gens du voyage (62) – 3 décisions
- Modification du PLU de Beuvarde (02)
- Modification du PLU de Mont d'Origny (02)
- Révision du PLU d'Acy-en-Multien (60)
- Modification du PLU de Poulainville (80)

### **Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Elaboration du PLU d'Auberchicourt (59)
- Elaboration du PLUi Ouest Amiens (80)
- Elaboration du PLUi HD de la communauté urbaine de Dunkerque (59)

### **Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Aménagement du Quartier des Musiciens (ZAC Massent-Ravel) à Outreau (62)

### **Autres dossiers soumis à délibération**

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour l'élaboration du PLU de Viels-Maisons (02), soumise à évaluation environnementale.
- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour l'élaboration du PLU de Neuville-Bosc (60), soumise à évaluation environnementale.

### Projets : Décisions d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet d'aménagement du site « Le Plasch » à Wormhout (59), soumis à évaluation environnementale.
- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet de carrière de craie de la CABC (Compagnie Agricole de Broyage de Craie) à Grivesnes (80), soumis à évaluation environnementale.

### Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Agnès MOUCHARD, membre permanente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au projet de parc éolien du Bois des Margaines à Hornoy-le-Bourg (80), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

### **Autres dossiers**

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE